



Donut de Bruxelles : faire évoluer l'économie vers une transition écologique et équitable

Région de Bruxelles-Capitale, Belgique

EN QUELQUES MOTS

La Région de Bruxelles-Capitale travaille à la réorientation de son économie pour l'aligner sur ses ambitions climatiques et assurer une transition juste. Dans le cadre de cet effort, ils ont récemment adopté le modèle du Donut comme cadre d'orientation pour la transition vers une économie plus équitable et plus verte.

Modèle du Donut pour une transition économique alignée sur les objectifs climatiques et sociaux

Le modèle du Donut est un cadre conceptuel qui permet de visualiser le développement durable en représentant un « espace sûr et juste pour l'humanité » entre les limites planétaires et les limites sociales. Ce modèle vise à guider les décideurs politiques et les communautés vers la réalisation de la durabilité écologique et de l'équité sociale. La Région de Bruxelles-Capitale a adopté le modèle du Donut comme cadre d'orientation pour la transition vers une économie plus circulaire et équitable tout en respectant les limites de la planète. Au cœur de cette transition se trouve la volonté d'aligner les objectifs économiques de la région sur ses ambitieux objectifs climatiques. Cette approche vise à traduire la vision en action en offrant une nouvelle perspective, en utilisant le Donut comme boussole pour l'élaboration des politiques.

Définir l'exemplarité dans l'entreprise

Un élément clé de cette stratégie a été d'adopter une vision globale de la politique économique, en définissant ce qui constitue un « modèle d'entreprise exemplaire » : un modèle qui, parce qu'il respecte le fondement social et les plafonds écologiques du Donut, génère un impact économique, environnemental et social positif. Pour renforcer cet engagement, plusieurs actions concrètes ont été entreprises. En 2023, le gouvernement régional a adopté une



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Mont des Arts, Bruxelles. Photo de solotravel_photalkgraphy via Unsplash.

Population :
1 222 637 (2022)

Surface :
162,4 km²

Signataire de la Convention des Maires depuis :
2008

Objectif global de réduction des émissions de CO₂ :
réduction de 47 % des émissions de GES d'ici à 2030
Neutralité carbone d'ici 2050

loi définissant les critères que les entreprises doivent remplir pour recevoir un soutien du gouvernement. Celle-ci comprend deux piliers clés : l'exemplarité environnementale et l'exemplarité sociale. Pour faciliter cette évolution, la Région de Bruxelles-Capitale a élaboré une stratégie régionale de transition économique qui fixe un objectif clair : d'ici 2030, les instruments économiques régionaux (financement, soutien et hébergement des entreprises) ne seront accessibles qu'aux modèles d'entreprise qui répondent à ces normes d'exemplarité. Soutenir les entreprises dans leur indispensable transition économique est également crucial en tant qu'outil de communication, en utilisant des exemples de réussite pour sensibiliser les acteurs économiques aux pratiques durables concrètes, et d'encourager les entreprises à s'engager dans la voie de la durabilité et de la circularité.

La stratégie plus large de la transition économique

Ce concept d'exemplarité est au cœur de la stratégie plus large de la région pour la Shifting Economy qui prévoit une évolution vers une économie décarbonée, régénérative, circulaire, sociale, démocratique et numérique dans la Région de Bruxelles-Capitale. Cette stratégie, adoptée en 2022, a plusieurs objectifs : la création de nouvelles opportunités économiques pour les entrepreneurs de la région de Bruxelles-Capitale, la préservation du capital naturel et humain, la promotion de la distribution équitable des gains économiques et la contribution à un emploi de qualité pour la population locale. Pour atteindre ces objectifs, la stratégie vise à réformer les politiques économiques, à mettre en place un cadre favorable à l'exemplarité sociale et environnementale des entreprises bruxelloises et à stimuler la création d'emplois de qualité.

La gouvernance derrière le Donut

En termes de gouvernance, la Région de Bruxelles-Capitale reconnaît que la transition de l'économie nécessite une approche à plusieurs niveaux qui brise les cloisonnements entre les différentes agences publiques. L'initiative du Donut est donc dirigée par le secrétaire d'État à la transition économique, en collaboration avec le ministre de l'environnement. La « Donut Team » fait désormais partie du consortium des facilitateurs de la transition économique et assiste les personnes chargées de développer les piliers de la Shifting Economy au sein des administrations publiques.

Défis et prochaines étapes

La mise en œuvre du modèle du Donut dans la Région de Bruxelles-Capitale n'est pas sans défis, principalement en raison des ressources humaines limitées au sein du gouvernement régional. En conséquence, l'équipe Donut a réorienté ses efforts pour s'engager principalement auprès des entreprises et prévoit de présenter ultérieurement des exemples de bonnes pratiques au gouvernement régional. Il est essentiel de reconnaître que la transition vers une économie plus durable ne peut se faire de manière isolée. La mode en est un bon exemple : Bruxelles s'est engagée à soutenir les entrepreneurs de la « slow fashion » ou mode lente en Français par l'intermédiaire de la Shifting Economy, mais la concurrence mondiale reste un défi de taille. Les grandes marques de mode ne tiennent souvent pas compte de l'impact social et environnemental de leur production, ce qui crée un terrain de jeu inéquitable pour les entrepreneurs de la mode lente. Bruxelles souligne la nécessité d'une législation supranationale solide pour garantir une concurrence loyale.

CHIFFRES CLÉS

31 mars 2022 : Stratégie de transition économique adoptée dans le cadre des réformes du Plan National Belge pour la Relance et la Résilience

4 administrations pilotes et 12 services régionaux impliqués dans le programme Shifting Brussels

Lancement du Brussels Donut en 2020

2 employés travaillent pour le projet Brussels Donut



FINANCEMENT DU PROJET

- + **Brussels Donut** : 311 350 € pour 2020-2024
- + **Transition économique** : 200 000 000 € couvrant tous les instruments économiques régionaux et soutenant environ 7 000 entreprises

LIENS UTILES

- » https://shiftingeconomy.brussels/wp-content/uploads/2022/10/ExecutiveSummary_ShiftingEconomy_EN.pdf
- » <https://donut.brussels>



CONTACT

Brussels Donut:
<https://donut.brussels/a-propos/>
Shifting Economy:
<https://shiftingeconomy.brussels/contact/>